

des réactions et propositions des acteurs éducatifs après l'agression de Créteil et #PasDeVague

9-11 minutes

La diffusion, le 20 octobre 2018, d'une vidéo montrant une professeure d'un lycée de Créteil braquée par un élève par une arme factice ([lire sur AEF](#)) suscite des réactions dans le monde éducatif sur la sécurité dans les établissements. Elle questionne les moyens mis en œuvre par l'institution scolaire pour répondre à ce type d'évènements et prendre en charge les élèves difficiles. Avec le hashtag #PasDeVague, des professeurs ont dénoncé un manque de soutien de leur hiérarchie pour poursuivre ce type d'actes. Voici les réactions et propositions des principales organisations sur ces questions.



"il n'y a aucun laxisme" (J-M Blanquer)

Lors des questions au gouvernement à l'Assemblée nationale, le 23 octobre, ce thème des violences à l'école a fait l'objet de quatre questions adressées au ministre, l'opposition critiquant la réaction des pouvoirs publics ([lire sur AEF info](#)).

Le ministre assure qu'il n'y a "aucun laxisme" et rappelle que "depuis un an et demi, nous recensons tous les faits, et apportons

une réponse à chacun d'entre eux". "C'est ainsi que plusieurs établissements, en France, ont reçu des réponses qui ont permis de remettre de l'ordre là où c'était nécessaire." Il rappelle qu'il a "créé, dans chaque rectorat, des équipes pour intervenir à chaque fois qu'un fait est signalé".

En matière de sécurité à l'école, le ministre explique qu'il distingue plusieurs "cercles" : le cercle de la classe, celui de l'établissement et celui des abords de l'établissement. "S'agissant d'abord de la classe, le premier principe est évidemment le respect de l'autorité qui signifie que tout fait signalé doit effectivement être suivi d'une sanction appropriée". "L'établissement doit être soutenu par le rectorat, l'académie, dès que surviennent de gros problèmes", continue le ministre. Concernant les abords des établissements, Jean-Michel Blanquer travaille avec le ministère de l'Intérieur : Nous avons entamé les travaux qui vont nous permettre d'afficher les nouvelles mesures de sécurité."

des syndicats de chefs d'établissement

Le SNPDEN juge que "le système éducatif ne sait toujours pas gérer les situations les plus extrêmes, en particulier celles des élèves 'poly-exclus' qui, d'établissements en établissements, sont renvoyés pour les mêmes faits". Ce système ne sait pas "davantage suivre les personnels qui sont les plus en demande". Pour le syndicat, il faut donc se poser la question de "l'évolution des pratiques et de l'usure professionnelle : formation initiale et continue, accompagnement des professeurs à la gestion de classe, nouvelles carrières".

Le hashtag #PasDeVague est évoqué par le syndicat comme "un déferlement de témoignages sur les réseaux sociaux, voire de mises en cause agressives et inacceptables de personnels envers d'autres".

Concernant le manque de soutien de leur hiérarchie dénoncé par plusieurs professeurs, le secrétaire général du SNPDEN a déclaré sur l'antenne de *franceinfo* que "pendant une vingtaine d'années, les chefs d'établissements suivaient les orientations ministérielles et académiques. Ce n'était pas une consigne en tant que telle mais c'était plutôt une doctrine d'ensemble qui était 'évittez de recourir au disciplinaire quand vous le pouvez et passez par la voie du dialogue et de la compréhension, de la médiation pour tenter de

résoudre les situations". Il poursuit : "Avec Najat Vallaud-Belkacem, on a pris conscience que dans certaines situations, il fallait prendre des mesures nettement plus énergiques. Jean-Michel Blanquer accentue le virage".

Pour **ID-FO**, "vouloir stigmatiser le corps des personnels de direction n'est pas à la hauteur de l'enjeu et de la gravité de la situation" qui "appelle une mobilisation nationale", estime le syndicat. Il suggère de "repenser la réaffectation des élèves exclus par conseil de discipline pour que la rescolarisation dans un nouvel établissement s'accompagne de mesures éducatives à la hauteur : classes SAS, classe relais, afin d'éviter la reproduction d'un échec".
des syndicats enseignants

Pour **le Snes-FSU** de Créteil, "nos lycées ont surtout besoin pour fonctionner d'équipes pluridisciplinaires (assistants sociaux, CPE, PsyEN, AED, etc.) suffisantes pour permettre que les difficultés des élèves soient bien prises en compte. Ils ont aussi besoin de classes moins chargées, dans tous les lycées, et particulièrement en éducation prioritaire. C'est à ce prix que nous pourrions prendre en charge, sans difficulté, ce type de situation".

Interrogé par *France 3* sur le soutien des chefs d'établissement aux professeurs victimes de violence, Xavier Marand, secrétaire général adjoint du syndicat, déclare : "Ces appels à l'aide nous inquiètent, ça montre qu'on a aujourd'hui une hiérarchie qui ne sait pas trouver les réponses à apporter aux personnels, voire parfois qui rejettent les réponses sur les personnels eux-mêmes, et ça c'est tout à fait inadmissible."

Le Fnec-FP FO "demande l'application de l'article 11 du statut général de la Fonction publique qui garantit aux fonctionnaires la 'protection fonctionnelle' et exige également que les CHSCT soient effectivement saisis de ces dossiers". Pour le syndicat, "les seules réponses crédibles à la multiplication de ces actes inadmissibles" sont l'augmentation du budget, du nombre de postes dans l'Éducation nationale et l'arrêt de "contre-réformes qui mettent en cause les statuts des personnels de l'Éducation nationale".

Le SNALC détaille ses solutions pour lutter contre la violence dans l'école : "Nous manquons d'adultes dans nos établissements scolaires. Et que fait-on des élèves quand on les a exclus ? Si c'est pour le refiler à l'établissement d'à côté, ce n'est pas une solution.

On a besoin de structures spécifiques, éducatives, pour ces enfants qui posent problème et qui doivent avoir un accompagnement plus important. On a absolument besoin que le discours à l'intérieur de la grande maison Éducation nationale change et encourage les plaintes".

Le Sgen-CFDT estime que les "institutions sont structurées pour réagir à ces situations [de violence dans les établissements scolaires] : protection fonctionnelle, cellule psychologique autant que de besoin, travail des services de la police et de la justice pour établir les faits et déterminer les sanctions appropriées. Tous ces dispositifs ont été activés par les services de l'Éducation nationale, de l'Intérieur et de la Justice".

Le syndicat considère que "la parole qui se libère sur les violences subies par des personnels de l'Éducation nationale dans l'exercice de leur fonction indique qu'il faut encore progresser dans la capacité collective au sein de notre institution à regarder en face ces situations".

Pour SE-Unsa, "l'arsenal réglementaire et juridique est déjà très complet. Son durcissement serait inopérant et ne constituerait qu'une réponse politicienne à l'actualité. Les plans de sécurisation déjà mis en œuvre depuis les attentats et l'ajout de portiques, de détecteurs de métaux, l'interdiction des téléphones portables ne constituent pas non plus les réponses aux tensions, aux incivilités, voire aux menaces qui peuvent être vécues collectivement ou individuellement dans les écoles et les établissements". Le syndicat propose qu'un "état des lieux soit mené par une instance indépendante".

La CGT Éducation demande quant à elle "des moyens humains supplémentaires afin de permettre aux élèves et aux personnels de travailler dans un climat serein, l'intégration des lycées et lycées pros dans l'éducation prioritaire, un accompagnement juridique et psychologique par l'institution des collègues ayant subi des agressions verbales ou physiques, un renforcement de la médecine préventive pour prévenir les risques psycho-sociaux, une meilleure prise en compte des CHSCT académiques et départementaux"
des parents d'élèves

La FCPE du Val-de-Marne demande des "actions concrètes". "Les lycées ont besoin de moyens supplémentaires pour prévenir ces

cas de violence, pour que chaque lycéen puisse étudier dans les meilleures conditions et que cesse la violence dans et aux abords des lycées sous toutes ses formes", estime la fédération, qui réclame "un véritable plan de prévention". Réagissant aux propos de Jean-Michel Blanquer qui appelle à "rétablir l'ordre", la FCPE explique que "prévenir et agir seront toujours de meilleures réponses".

La Peep explique que "lorsqu'un élève est exclu d'un établissement suite à un conseil de discipline pour acte de violence, il doit pouvoir être pris en charge par un service spécifique qui doit lui permettre non seulement de prendre conscience de la gravité et des conséquences de son acte mais aussi d'être accompagné efficacement vers un retour à une scolarité adaptée, dans le cadre d'un projet personnalisé". La fédération souhaite également un "meilleur accompagnement des personnels par leur hiérarchie".